

FICHE DE POSTE À EXIGENCE PARTICULIÈRE

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°2-1
	INTITULE DU POSTE	ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ DANS UNE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EN HÔPITAL – Dispositif école à l'hôpital pour enfants et adolescents malades.
	PLACE DU POSTE	Les postes sont implantés au sein de l'école des centres hospitaliers pour enfants et adolescents malades à Marseille : à l'hôpital de la Timone (13005) et à l'hôpital Nord (13015). L'exercice de la mission peut toutefois s'effectuer indifféremment sur La Timone, l'hôpital Nord et Sainte-Marguerite 13009 (Salins de Bregille).
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	L'enseignant spécialisé exerce ses fonctions auprès des enfants et adolescents hospitalisés dans les différents services de pédiatrie et de chirurgie infantile. Selon leurs pathologies, ils peuvent être en hospitalisation de jour ou en unité de moyens à longs séjours. Il assure la continuité pédagogique par la proposition de temps de scolarisation, soit en chambre, soit au sein d'une classe, dans le cadre d'un projet pédagogique en lien avec l'établissement d'origine.
	MISSIONS	Assurer la scolarisation des enfants et adolescents pendant leur temps d'hospitalisation : - Élaborer un projet d'apprentissage, - Organiser des actions pédagogiques au plus près des besoins de l'élève, - Travailler en lien étroit avec les différents enseignants de l'établissement d'origine de l'élève, - Utiliser les nouvelles technologies (webcam, internet, visioconférence) afin de garder le contact avec l'école ou l'établissement d'origine, - Préparer et accompagner le retour en milieu scolaire ordinaire, - Contribuer, le cas échéant, à la mise en place de l'Apadhe ou d'autres modalités d'enseignement à distance, - Participer si besoin aux réunions des équipes de suivi de la scolarisation permettant la mise en œuvre de projets personnalisés de scolarisation, Réaliser des bilans réguliers du fonctionnement du dispositif et les transmettre à l'IEN ASH..
	COMPETENCES	- Connaître la psychologie de l'enfant et de l'adolescent malades ; - Etre capable de mettre en œuvre des temps d'enseignement adaptés auprès d'élèves d'âges variés, - Connaître le système éducatif et ses acteurs, la réglementation en vigueur, - Avoir des capacités d'écoute, de communication, d'adaptabilité et de médiation, - Avoir le sens des relations humaines, de l'organisation, du travail en équipe, - Avoir le sens de la discrétion professionnelle et du service public..
CONTEXTE ADMINISTRATIF	DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE	Être titulaire du CAPPEI ou équivalent (CAPASH)
	NOMINATION	Obtention du poste au barème après avis favorable de la commission d'entretiens.
	REGIME HORAIRE	24 heures devant élèves + 108 heures annualisées de réunions, coordination et synthèse. L'organisation du service peut différer de celle des établissements scolaires.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les candidatures doivent être transmises à ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr avant le 04 avril 2021, s/c de l'IEN dont dépend le candidat et comporteront : un curriculum vitae, une lettre de motivation (avec mention mail et téléphone portable pour envoi de la convocation), l'avis de l'inspecteur de l'Éducation nationale dont dépend le candidat. Des entretiens seront organisés.
	CONTACT	IEN ASH concernée : Mme Maurel IEN-ASH Marseille ce.01330881@ac-aix-marseille.fr 0491996816